



Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

Séance du jeudi 21 novembre 2013

Conseillers communautaires en exercice : 140

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la CCIT du Doubs - 46 avenue Villarceau - 25000 Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 9.1, 9.2, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 4.1, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 5.5, 6.1, 10.1, 10.2

La séance est ouverte à 18h05 et levée à 19h35.

Étaient présents : Amagney : M. Thomas JAVAUX Arguel : M. André AVIS Audeux : Mme Françoise GALLIOU Auxon-Dessous : M. Jacques CANAL, M. Jean-Pierre BASSELIN Auxon-Dessus : M. Serge RUTKOWSKI, Mme Geneviève VERRO Avanne-Aveney : M. Laurent DELMOTTE, M. Jean-Pierre TAILLARD Besançon : M. Frédéric ALLEMANN, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS (à partir du 1.1.1 et jusqu'au 3.5), Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA, M. Benoît CYPRIANI, M. Yves-Michel DAHOUI, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Odile FAIVRE-PÉTIJEAN, Mme Béatrice FALCINELLA, Mme Françoise FELLMANN, M. Jean-Louis FOUSSERET, Mme Catherine GELIN, M. Didier GENDRAUD (à partir du 1.1.1 et jusqu'au 5.1), Mme Fanny GERDIL-DJAOUAT, M. Abdel GHEZALI, M. Jean-François GIRARD, M. Philippe GONON, M. Lazhar HAKKAR, Mme Valérie HINCELIN (jusqu'au 4.1), Mme Solange JOLY, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, M. Jacques MARIOT, Mme Annie MENETRIER (jusqu'au 4.1), Mme Carine MICHEL (jusqu'au 4.1), M. Frank MONNEUR, Mme Nohzat MOUNTASSIR (à partir du 3.3), Mme Danièle POISSENOT, Mme Françoise PRESSE, Mme Béatrice RONZI (jusqu'au 5.1), M. Jean-Claude ROY, Mme Joëlle SCHIRRER (jusqu'au 4.1), Mme Catherine THIEBAUT, M. Auguste TISSIER (à partir du 1.1.1) Beure : M. Auguste KOELLER Boussières : M. Roland DEMESMAY Busy : M. Philippe SIMONIN Chalezeule : M. Christian MAGNIN-FEYSOT Chalèze : M. Christophe CURTY (à partir du 1.1.1) Champagny : M. Claude VOIDEY Champvans-les-Moulins : M. Jean-Marie ROTH Chaudfontaine : M. Jacky LOUISON (représenté par M. Gérard SERVETTE) Châtillon-le-Duc : Mme Catherine BOTTERON (représentée par Mme Annie POIGNAND), M. Philippe GUILLAUME (représenté par M. Denis GALLET) Dannemarie-sur-Crête : M. Jean-Claude FORESTIER Franois : Mme Françoise GILLET, M. Claude PREIONI Grandfontaine : M. François LOPEZ La Chevillotte : M. Jean PIQUARD Larnod : Mme Gisèle ARDIET (représentée par M. Jean-Claude VILLATTE) Mamirolle : M. Daniel HUOT Marchaux : M. Bernard BECOULET, Mme Brigitte VIONNET Miserey-Salines : M. Marcel FELT, M. Denis JOLY Montfaucon : M. Michel CARTERON, M. Pierre CONTOZ Montferrand-le-Château : M. Marcel COTTINY, Mme Séverine MONLLOR (à partir du 1.1.1) Morre : M. Jean-Michel CAYUELA Nancray : M. Jean-Pierre MARTIN, M. Daniel ROLET Novillars : M. Bernard BOURDAIS Osselle : M. Jacques MENIGOZ Pelousey : Mme Catherine BARTHELET, Mme Marie-Christine THEVENOT Pirey : M. Robert STEPOURJINE Rancenay : M. Michel LETHIER Roche-lez-Beaupré : M. Stéphane COURBET, M. Jean-Pierre ISSARTEL Saône : Mme Maryse BILLOT Serre-les-Sapins : M. Gabriel BAULIEU, M. Christian BOILLEY Tallenay : M. Jean-Yves PRALON Thise : M. Jean TARBOURIECH Torpes : M. Dominique GRUBER Vaire-le-Petit : Mme Michèle DE WILDE Vaux-les-Prés : M. Bernard GAVIGNET (à partir du 3.1) Vorges-les-Pins : M. Patrick VERDIER

Étaient absents : Besançon : Mme Hayatte AKODAD, M. Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE, M. Pascal BONNET, M. Jean-Jacques DEMONET, M. Jean-Noël FLEURY, M. Jean-Marie GIRERD, M. Jean-Pierre GOVIGNAUX, M. Nicolas GUILLEMET, Mme Martine JEANNIN, Mme Sylvie JEANNIN, M. Michel OMOURI, Mme Jacqueline PANIER, Mme Elisabeth PEQUIGNOT, Mme Monique ROPERS, M. Jean ROSSELOT, Mme Marie-Noëlle SCHOELLER, Mme Sylvie WANLIN, Mme Nicole WEINMAN, Mme Zahira YASSIR-COUVAL Beure : M. Philippe CHANEY Boussières : M. Bertrand ASTRIC Braillans : M. Alain BLESSEMAILLE Chalezeule : M. Raymond REYLE Champoux : M. Thierry CHATOT Chaucenne : M. Bernard VOUGNON Chemaudin : M. Bruno COSTANTINI, M. Gilbert GAVIGNET Dannemarie-sur-Crête : M. Gérard GALLIOT Deluz : Mme Sylvaine BARASSI Ecole-Valentin : M. André BAVEREL, M. Yves GUYEN Fontain : M. Jean-Paul DILLSCHNEIDER Genes : Mme Maryse MILLET Grandfontaine : M. Laurent SANSEIGNE La Vèze : M. Jacques CURTY Le Gratteris : M. Cédric LINDECKER Mamirolle : M. Robert POURCELOT Mazerolles-le-Salin : M. Daniel PARIS Morre : M. Gérard VALLET Noironne : M. Bernard MADOUX Novillars : M. Philippe BELUCHE, Pirey : M. Jacques COINTET Pouilley-les-Vignes : M. Jean-Marc BOUSSET, M. Jean-Michel FAIVRE Pugey : Mme Marie-Noëlle LATHUILIERE Routelle : M. Claude SIMONIN Saône : M. Alain VIENNET Thise : M. Bernard MOYSE Thoraise : M. Jean-Michel MAY Vaire-Arcier : M. Patrick RACINE

Secrétaire de séance : Mme Geneviève VERRO

Procurations de vote :

Mandants : T. BENETEAU DE LAPRAIRIE, J. DEMONET, N. GUILLEMET, V. HINCELIN (à partir du 5.1), S. JEANNIN (à partir du 1.1.1 et jusqu'au 5.1), C. MICHEL (pour le 5.1), N. MOUNTASSIR (jusqu'au 3.2), J. PANIER, J. SCHIRRER (à partir du 5.1), M. N. SCHOELLER, N. WEINMAN, Z. YASSIR-COUVAL, P. CHANEY, B. ASTRIC, A. BAVEREL, J.P. DILLSCHNEIDER, D. PARIS, G. VALLET, P. BELUCHE, J.M. BOUSSET, A. VIENNET, B. MOYSE

Mandataires : D. POISSENOT, J.C. ROY, F. PRESSE, C. THIEBAUT (à partir du 5.1), D. GENDRAUD (à partir du 1.1.1 et jusqu'au 5.1), B. RONZI (pour le 5.1), B. CYPRIANI (jusqu'au 3.2), F. FELLMANN, J. MARIOT (à partir du 5.1), A. GHEZALI, Y.M. DAHOUI, C. DEVESA, A. KOELLER, R. DEMESMAY, M. FELT, J.P. MARTIN, C. PREIONI, J.M. CAYUELA, B. BOURDAIS, D. JOLY, M. BILLOT, J. TARBOURIECH

Délibération n°2013/002292

Rapport n°10.1 - Etat des décisions du Bureau dans le cadre de sa délégation du Conseil

Etat des décisions du Bureau dans le cadre de sa délégation du Conseil

Rapporteur : Jean-Louis FOUSSERET, Président

Commission : Questions diverses

Résumé :

Conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, et afin d'accroître la réactivité du processus décisionnel, le Conseil de Communauté a, par délibération du 28 mars 2013, accordé au Bureau les pouvoirs et attributions nécessaires à l'accomplissement de diverses opérations de gestion courante, pour la durée du mandat.

La présente délibération a pour objet d'informer le Conseil de Communauté des décisions prises par le Bureau dans le cadre de ses attributions déléguées.

Après avoir entendu l'exposé des rapporteurs et en avoir délibéré, le Bureau du 25 octobre 2013 a pris les décisions suivantes.

Organisation de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

Désignation d'un secrétaire de séance - Approbation du procès-verbal de la dernière séance de Bureau du 05/09/2013

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, Monsieur le Président :

- a ouvert la séance du Bureau,
- a procédé à la vérification du quorum,
- a annoncé les pouvoirs reçus pour la séance.

A l'unanimité, le Bureau :

- a nommé M. Jean-Pierre GOVIGNAUX comme secrétaire de séance,
- a approuvé le procès-verbal de la séance de Bureau du 5 septembre 2013.

Commission n°01 : Finances, Ressources Humaines, Communication, TIC

Finances

Garanties d'emprunt (compétences Economie et Habitat) - Octobre 2013

Mme POISSENOT et MM. FOUSSERET et MARTIN ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Bureau s'est prononcé favorablement sur les demandes de garanties d'emprunt déposées en matière d'économie et d'habitat par la sedD, la SAIEMB L et Habitat 25 pour un montant total de 629 804,50 €.

Créances irrécouvrables 2013

A l'unanimité, le Bureau s'est prononcé favorablement sur l'admission en créances irrécouvrables de :

- 815,53 € au titre du Budget Principal,
- 61 344,44 € au titre du Budget annexe Déchets,
- 1 375,50 € au titre du Budget annexe CRR.

Convention de groupement de commandes entre la Ville de Besançon, le CCAS et la CAGB pour des prestations de conception graphique

A l'unanimité, le Bureau :

- s'est prononcé favorablement sur la constitution du groupement de commandes entre la Ville de Besançon, la CAGB et le CCAS pour des prestations de conception graphique,
- a autorisé Monsieur le 1^{er} Vice-Président à signer la convention constitutive de groupement de commandes à intervenir dans ce cadre.

Ressources humaines

Ajustement technique suite à une procédure de recrutement

A l'unanimité, le Bureau :

- s'est prononcé favorablement sur le recrutement d'un agent non titulaire sur le poste de chargé de l'habitat public au service Habitat et Politique de la Ville à temps complet dans le cadre des dispositions de l'article 3-2 de la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984,
- a autorisé Monsieur le Président, ou son représentant, à signer le contrat à intervenir dans ce cadre.

Renouvellement des 4 emplois de conseiller du tri en habitat collectif

A l'unanimité, le Bureau :

- s'est prononcé favorablement sur la prolongation de ces 4 emplois de conseiller du tri en habitat collectif,
- a autorisé Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document y afférant.

Commission n°03 : Economie, Emploi et Insertion

Pôle de Gérontologie Bourgogne et Franche-Comté - Versement 2013

MM. FOUSSERET et MARTIN ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Bureau :

- s'est prononcé favorablement sur l'attribution d'une subvention à hauteur de 10 000 € au Pôle Gérontologie Interrégional Bourgogne & Franche-Comté,
- a autorisé Monsieur le 1^{er} Vice-Président à signer la convention à intervenir pour le versement de cette subvention et tout acte nécessaire à sa réalisation.

Réseau Entreprendre en Franche-Comté - Soutien financier 2013 du Grand Besançon aux Entrepreneuriales

A l'unanimité, le Bureau s'est prononcé favorablement sur la participation financière du Grand Besançon, à hauteur de 5 000 €, pour la session 2013-2014 de l'opération « Les Entrepreneuriales », portée par le réseau « Entreprendre en Franche-Comté ».

INTERPROFACE - Action de sécurisation des emplois à temps partagé entre plusieurs entreprises

A l'unanimité, le Bureau :

- s'est prononcé favorablement en faveur du soutien à INTERPROFACE à hauteur de 9 450 € pour son action de sécurisation des emplois à temps partagé entre plusieurs entreprises,
- a autorisé Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention à intervenir dans ce cadre.

Zone des Marnières - Acquisition d'un bien auprès de Grand Besançon Habitat

Mme POISSENOT et MM. MOYSE et STEPOURJINE ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Bureau :

- s'est prononcé favorablement sur l'acquisition de la propriété bâtie cadastrée « Section AP 109 - Au Savurot » d'une contenance de 10 ares 97 et de la parcelle « Section AP 96 - Au Savurot » d'une contenance de 1 are 02 sises sur la commune de Chalezeule pour un prix de 265 000 € (hors frais d'acte notarié),
- a autorisé Monsieur le Président, ou son représentant à signer l'acte afférent.

Commission n°04 : Développement durable, Environnement, Cadre de vie

Science Tour 2013 - Demande de subvention de l'association des Petits Débrouillards de Franche-Comté

A l'unanimité, le Bureau :

- a pris connaissance du déroulement du Science Tour 2013,
- a attribué une subvention de 2 000 € à l'association des Petits Débrouillards de Franche-Comté pour la réalisation de cette opération.

Commission n°05 : Culture, Tourisme, Sports

Partenariat avec le Centre Dramatique National Besançon Franche-Comté

A l'unanimité, le Bureau :

- s'est prononcé favorablement sur la convention de partenariat à intervenir entre la CAGB et le CDN,
- a autorisé Monsieur le Président, ou son représentant, à signer cette convention.

Partenariat pédagogique avec la Ville de Besançon et l'association « 35 Léz'Arts dans l'école » pour la création d'un conte musical

A l'unanimité, le Bureau :

- s'est prononcé favorablement sur le partenariat entre le Conservatoire du Grand Besançon, l'association « 35 Léz'Arts dans l'école » et la Ville de Besançon pour la création d'un conte musical,
- a autorisé Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention de partenariat à intervenir dans ce cadre.

Sites Unesco transfrontaliers - Convention de partenariat

A l'unanimité, le Bureau :

- s'est prononcé favorablement sur le principe de partenariat autour de la promotion en commun des sites UNESCO franc-comtois et suisses,
- a autorisé Monsieur le 1^{er} Vice-Président à signer la convention de partenariat à intervenir dans ce cadre.

Convention constitutive de groupement de commandes pour la conduite d'une étude portant sur les équipements aquatiques du Grand Besançon

A l'unanimité, le Bureau :

- s'est prononcé favorablement sur la constitution d'un groupement de commandes entre la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon et la Ville de Besançon pour la réalisation d'une étude intitulée « Equipements aquatiques dans le Grand Besançon »,
- a autorisé Monsieur le 1^{er} Vice-Président à signer cette convention constitutive de groupement de commandes.

Commission n°07 : Habitat, Politique de la Ville

Demandes de subvention dans le cadre de l'AAPEL (subventions < 10 000 €)

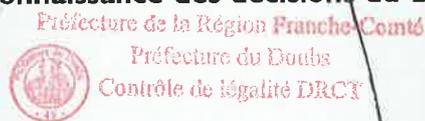
Mme POISSENOT et M. STEPOURJINE ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Bureau s'est prononcé favorablement sur ces 12 demandes de subvention d'un montant total prévisionnel de 89 246 €.

Demande d'indemnisation suite à des dégradations commises par les gens du voyage

A l'unanimité, le Bureau s'est prononcé favorablement sur la demande d'indemnisation de la famille Cour à hauteur de 900 €.

Le Conseil de Communauté prend connaissance des décisions du Bureau dans le cadre de sa délégation du Conseil.



Reçu le 29 NOV, 2013 Pour extrait conforme,

Le Président